

FORMATION

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE (PSSM)

Le programme de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) permet de former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale par un comportement adapté : déceler, écouter, informer, encourager, orienter.

Il s'inspire de la formation aux premiers secours physiques avec une logique d'urgence différente : accompagner la personne concernée vers le soin.

Face à la stigmatisation des troubles psychiques, se former aux premiers secours en santé mentale relève d'une démarche citoyenne

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale.
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale.
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée.
- Mieux faire face aux comportements agressifs.

CONTENU

- Introduction à la santé mentale et aux premiers secours
- Définition et plan d'action face aux troubles anxieux, troubles psychotiques, à la dépression
- Troubles liés à l'utilisation de substances et plan d'action
- Bonus de 30 mn participant à la dynamique de groupe

MÉTHODOLOGIE

- Confidentialité
- Supports vidéos, quiz, mises en situation, jeux de rôles
- Mise en situation par des exercices pratiques
- Remise du manuel PSSM
- Partage d'expériences, aprioris, questionnements

SUIVI ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Fiche de présence élargée
- Evaluation à chaud de la formation par un questionnaire de satisfaction
- Attestation de stage remise à l'Entreprise qui se charge de la remettre à chaque participant.
- Evaluation à postériori (6 mois) de l'action de formation transmise à l'Entreprise

INFORMATIONS PRATIQUES

- Intervenant : Psychologue accrédité PSSM France
- Public : s'adresse à tout salarié intéressé par la démarche
- Formation à taille humaine : 8 à 12 personnes
- Organisation :
 - 2 journées consécutives de 7h
 - en inter-entreprises (1 Place de la Gare - COLMAR)
- Si nécessaire, contactez notre Référent Handicap :
Céline FISCHER :
c.fischer@alsace-service.fr
06 17 45 52 80

TARIFS / INSCRIPTIONS

- 376 € HT les 2 jours + 22 € de cotisation associative
- Financement OPCO possible
- De 8 (minimum) à 12 participants (maximum)

